

Le Moniteur Acadien

ORGANE DES POPULATIONS FRANÇAISES DES PROVINCES MARITIMES.

NOTRE RELIGION. NOTRE LANGUE ET NOS COUTUMES.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Shédiac, N.-B., Jeudi, 22 Octobre 1908.

Vol. XLII-No. 17

ADRESSES D'AFFAIRES

Dr J. A. LEGER
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse Martin McDonald. Résidence
coin de la rue Ste-Anne et de la grand'rue.

Dr L. J. Bellivau
SHÉDIAC, N. B.

Bureau : Bâtisse de la lique, grand'rue.
Résidence à sa maison, porte voisine de la mai-
son O. M. Melanson, grand'rue, où on le trouve
la nuit.

Dr L. Eric Robidoux
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

Bureau et résidence : Bloc Faturé, grand'rue,
SHÉDIAC, N. B.

Dr E. T. Gaudet
MÉDECIN-CHIRURGIEN

ST-JOSEPH, MEMRAMCOOK

Les maladies des yeux et des oreilles seront
traitées comme auparavant.

Dr T. J. Bourque
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

RICHIBOUCTOU, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit
Pharmacie de première classe—Drogues, par-
fums, articles de toilette et de fantaisie, cigares
et tabacs de choix.

S. W. BURGESS, M. D.,
MONCTON, N. B.

Donne un soin spécial aux Maladies des Yeux
des Oreilles, du Nez et de la Gorge.
Bureau dans le Bloc Sumner, rue Main.
Téléphone No. 263.

Dr A. R. Myers
RÉCENTMENT DES HÔPITAUX DE LONDRES
ET DE BERLIN,
MÉDECIN ET CHIRURGIEN

La chirurgie une spécialité.
Heures de bureau : 2 à 4 p.m., 7 à 9 p.m.

77 rue Alma, MONCTON

W. A. Russell
AVOCAT, AGENT D'ASSURANCE,
COLLECTEUR, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

Collecte les comptes avec expédition et exécute
toute instruction avec ponctualité.

J. H. McFadzen
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

SHÉDIAC, N. B.

S'occupe de perception de comptes et de toutes
affaires de loi.

McINERNEY & ROBIDOUX
AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES
PUBLICS, ETC.

RICHIBOUCTOU, N. B.

Argent à prêter sur hypothèque.
G. V. McInerney. Ferd. J. Robidoux

McQUARRIE & ARSENAULT
AVOCATS, NOTAIRES PUBLICS, ETC.

Sammerside, P.E.I.
Argent à prêter
Neil McQuarr Aubin E. Arsenaault

George L. Harris
AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

Bureau : Bâtisse Sumner, Grand'Rue
MONCTON, N. B.

ANTOINE J. LEGER, B. A.
Avocat, Notaire Public, Etc.,

Bureau : Grand'rue, Moncton, N. B.
Ter déc. 07.

La Banque de Montreal

Etablie en 1817

Capital, \$14,400,000 | Fonds de réserve, \$11,000,000

Bureau principale, Montréal—succursale à Shédiac, N. B.

Où l'on transige toute espèce d'affaires de banque.

DÉPARTEMENT DE BANQUE D'ÉPARGNES—Intérêt aux taux cou-
rants sur les dépôts de \$1.00 en montant.

Les affaires par la malle sont expédiées avec soin et promptitude.

E. G. COOMBS, Gerant, Shédiac, N. B.

Condamnation écrasante.

Depuis quelques années, le gouvernement avait eu à faire face à de nombreuses accusations de scandales. Les ministres et leurs partisans y répondirent en prétendant que c'étaient là des attaques et des calomnies d'adversaires politiques. Mais cette défense leur échappa depuis qu'un tribunal créé par les ministres eux-mêmes, et composé de leurs propres amis politiques, a rendu son jugement.

Au mois de mai 1907, les fonctionnaires fédéraux réclamaient des augmentations d'émoluments et certains changements dans leurs conditions de travail. Là-dessus, M. Fielding recommanda la nomination de trois commissaires qui seraient chargés de s'enquérir du fonctionnement de la loi sur l'administration (Civil Service Act), de la classification des salaires, des promotions, et de tous sujets connexes. Le cabinet choisit comme membres de la Commission :

John M. Courtney, sous-ministre des Finances en retraite ;

Thomas Fyshe, de Montréal, ancien gérant de la Banque des Marchands.

E.-J. Bazin, autrefois marchand, de Québec.

M. Courtney a été fonctionnaire toute sa vie ; il n'a de sympathie pour aucun parti en particulier. M. Fyshe est un libéral ardent. M. Bazin occupe une position considérable dans le parti ministériel.

Après neuf mois de recherches, les trois Commissaires firent leur rapport. Ce document, tout en appréciant la question des salaires administratifs et de l'organisation administrative, a traité à l'efficacité et à l'honnêteté des différents services publics. On ne s'attendait pas à trouver cela dans le Rapport. Le ministre de la Navigation déclara au Parlement qu'en s'occupant de ce côté de la question les Commissaires avaient outrepassé leurs pouvoirs (Hansard 1908, p. 5621.) Cette déclaration provient évidemment du fait que ce Rapport révélait trop de choses compromettantes pour le ministère de la Navigation. Mais le public ne donnera peut-être pas raison au ministre sur ce fait, et il regrettera plutôt que la Commission n'ait pas davantage encore étendu son enquête. Même pour la Navigation, ses recherches couvrirent une partie seulement d'une seule division de ce service.

Laissons maintenant la parole aux Commissaires (Rapport, p. 13, 14, 15, 19, 24, 27, 28) :

LES NOMINATIONS.

«Le patronage» semble exister plus ou moins dans chaque branche de l'administration. Parmi les officiers que nous avons interrogés, c'est l'impression universelle que le patronage est la grande plaie de l'Administration. Le caractère et la qualité des hommes qui entrent dans l'administration ont baissé. Les candidats qui ont été admis virtuellement sans examen, grâce à l'influence politique, ont été nommés à de meilleures positions que des candidats mieux qualifiés.

LE PATRONAGE ET LES PRIX

«On s'est écarté dans une certaine mesure du principe d'affaires qui veut que chacun borne ses dépenses à ses revenus, et nous avons trouvé nombre de cas où des ministères ont donné des commandes exécutables dans l'année, et dont le coût dépassait le montant voté par le Parlement. On a dépensé de gros montants pour acheter des fournitures aux prix du détail, pourrait-on dire, à des gens favorisés du patronage politique. On a encouru de lourdes dépenses sans y apporter la réflexion nécessaire. Le temps est venu de mettre fin à cette coutume de payer des prix de détail à un petit nombre de marchands favorisés dans chaque localité. L'Auditeur-Général, dans son témoignage, déclare qu'il n'a pas

confiance dans les certificats qu'il a reçus pour un certain ministère. C'est une affaire très sérieuse. En plusieurs cas l'on a donné des commandes inutiles, et il est douteux que les marchandises livrées soient toujours de bonne qualité. M. Pottinger déclare que selon lui le montant payé par l'Intercolonial pour le charbon est plus élevé qu'il ne devrait l'être. On a reçu des marchandises dont on n'avait pas besoin, et dont il est difficile de se débarrasser. A ce sujet Vos Commissaires recommandent respectueusement qu'une enquête soit faite sur le fonctionnement de la Loi du Parlement impérial passée en 1906 et destinée à prévenir la corruption, et en particulier de l'article de la fraude. (P. 24, 27.)

CONDAMNATION DU MINISTÈRE DE LA MARINE

MM. Fyshe et Bazin se sont occupés en particulier du ministère de la Navigation. Ils déclarent dans leur Rapport :

«Nous devons avouer que les conclusions générales auxquelles nous en sommes arrivés, touchant l'administration de ce ministère, sont des plus défavorables. Il paraît y exister peu de côtés qui compensent pour cela. L'organisation, la discipline, le zèle pour l'intérêt public, le souci de l'économie, voilà autant de choses qui brillent par leur absence.» (P. 37.)

Dans leur critique les deux Commissaires disent : «On procède d'une façon négligée, va-comme-je-te-pousse, qui donne lieu constamment à des erreurs et à de la confusion. On n'aperçoit aucun signe d'une seule tête dirigeante, d'un seul but intelligent, si ce n'est que l'on semble résolu absolument à dépenser le plus d'argent possible. On ne voit nulle part de zèle pour l'économie et la bonne administration, ni d'amour-propre dans le travail. Tout le monde s'acquitte de ses devoirs d'une façon mécanique, sans apparemment se rendre compte qu'il y ait nul besoin d'amélioration.

«Le manque d'organisation et de pouvoir d'organisation à la Navigation, a récemment été mis en lumière d'une façon particulièrement éclatante et malheureuse, par le fait que l'on a dû avoir recours à des experts pour mettre quelque ordre dans la comptabilité et y établir un système quelque peu intelligible. Après des mois de travail par ces experts très grassement payés, on est arrivé à ce résultat, d'avoir une tenue de livres au moins grandement améliorée quant à la forme, mais probablement peu de chose à part de cela ; et cela a coûté des dépenses presque fabuleuses.

«Le ministère ne manque pas seulement d'une organisation efficace et de procédés du travail rationnels ; il semble aussi y exister un manque de conscience. Relativement aux dépenses énormes dont il est question ailleurs, on ne voit nulle part figurer le mot "rabais" (discount). On prend pour acquis, fort placidement, qu'il n'existe rien de tel ; mais tout le monde du commerce sait le contraire. Si personne que le marchand ne réalise de profits, il est clair que dans ces grands achats faits pour le gouvernement, sans rabais, les fonctionnaires doivent aider le marchand à obtenir du gouvernement de meilleurs prix qu'il n'en peut obtenir ailleurs ; car partout ailleurs il doit donner un rabais. En d'autres termes, quelques-uns des fonctionnaires du gouvernement servent deux maîtres et, en dépit de l'écriture, réussissent apparemment avec les deux.

«Il semble stupéfiant que l'on n'ait jamais envisagé et traité courageusement cette question. Les fonctionnaires responsables de certains ministères ont évidemment entre les mains un pouvoir qu'ils peuvent excéder sans avoir à en rendre compte, et avec les conséquences les plus démoralisantes partout autour d'eux. Il est certain qu'avec un tel état de choses il est impossible d'avoir une administration d'un caractère relevé.» (P. 34.)

Pour excuser la corruption qui règne dans les départements de son administration, Sir Wilfred Laurier dit qu'elle est due aux employés conservateurs.

C'est une calomnie.

En 1902 et 1903 soixante-quinze mille piastres ont été volées dans le département de la mi-ice.

Le voleur était un nommé A. Martineau.

Ce Martineau fut introduit dans le département le 1er août 1901 par le gouvernement Laurier.

La dépense nationale du gouvernement des Etats-Unis s'élève à moins que \$8 par tête, et la dépense du gouvernement d'Ottawa se montait à \$18 par tête l'an dernier.